



L'ARFA : faut-il ou non outsourcer ?

Après un premier rendez-vous de rentrée consacré au risque routier (animation de Jean-Claude Robert, président de l'association PSRE . Promotion et suivi de sécurité routière en entreprise), le second était consacré à l'externalisation des services. Oui ou non et jusqu'où peut-on aller ? Un questionnaire et des réponses traités par deux gestionnaires de parc membres de l'Arfa . Bozena Scillieri (Bergerat Monnoyeur) et Marie-Laure Tamas-Danfa (Cisco) Voilà pour la soirée du 30 novembre dernier. Pour le prochain rendez-vous, il faudra attendre d'avoir fait le saut en 2011, puisqu'il est programmé au **mardi 11 janvier**. Si vous souhaitez vous inscrire ne perdez pas de temps, ruez-vous sur le site de l'ARFA : www.agorafonctionflottesautomobiles.com

Le rendez-vous suivant de l'Arfa : Mardi 8 février 2011

Ne tardez pas donc pas inscrivez-vous et parlez-en autour de vous pour recruter de nouveaux membres, que ce soit au sein des entreprises comme des collectivités territoriales. Deux d'entre elles ont rejoint le club : le conseil général des Yvelines, un déjà presque ancien du club, et celui des Hauts-de-Seine, présent à la dernière réunion sur le risque routier en entreprise.

Pour tout renseignement et adhésion, prière de contacter :



42, avenue de la Grande-Armée
75017 Paris
Tél. : 01 47 42 76 60
Fax : 01 40 17 99 21
Courriels : aveil@agoraclubs.fr

À noter que les membres du club doivent posséder un parc de 250 véhicules au minimum. En deçà, les inscriptions se feront sur examen du dossier de candidature par les membres du bureau. À signaler enfin que l'inscription et la cotisation à l'ARFA incluent un abonnement d'un an, à tarif préférentiel, à L'Automobile & L'Entreprise qui en est le partenaire média.

